

19 juin 2014

### Trophées du développement durable 2014 : le circuit court à l'honneur

> Les circuits courts innovent en Midi-Pyrénées. Sur les six projets au podium des Trophées du développement durable 2014, quatre proposent une innovation qui rapproche le producteur du consommateur.



Récompenser des projets innovants, émergents, viables économiquement et qui portent les valeurs du développement durable dans l'activité qu'ils proposent ou dans la politique qu'ils mènent, tel est l'objectif des Trophées du développement durable en Midi-Pyrénées parrainés par la Région, l'Arpe Midi-Pyrénées, le Groupe La Poste et la CCI Midi-Pyrénées. Signe fort, sur les six projet récompensés jeudi 19 juin, quatre s'inscrivent dans une démarche de relocalisation d'une production pour permettre le circuit le plus court possible entre le producteur et le consommateur.

#### **Produire mieux en créant des liens**

Qu'y a-t-il de commun entre le projet « Enercoop Midi-Pyrénées » qui propose aux citoyens et acteurs du territoire de lancer leur filière d'accès à l'énergie renouvelable et « Les jardins sur le toit d'Atrium » porté par la clinique Pasteur ? La mise en place d'un circuit court qui apporte de l'innovation écologique et sociale. "Enercoop Midi-Pyrénées veut apporter une plus-value à la transition énergétique en région : nous achetons ou nous produisons directement de l'énergie électrique de source renouvelable auprès d'exploitants identifiés, et nous la vendons à nos consommateurs" résume Johann Vacandare. Le lancement de la SCIC est prévu début 2015. En s'appuyant sur la dynamique collective, l'ambition est d'aller au-delà de la fourniture d'électricité verte en circuit court à travers des projets citoyens de production d'énergie ou d'engagement dans le tiers investissement pour la rénovation énergétique.

Quant aux "Jardins sur le toit d'Atrium", l'idée est de produire des fruits et légumes bio sur le toit d'un bâtiment de la Clinique Pasteur pour les repas des patients et du personnel. "Dans notre démarche RSE et fort de notre engagement dans la nutrition raisonnée, nous voulions créer un lieu d'échange, de partage au sein de la clinique tout en créant de la biodiversité en centre-ville", souligne Olivier Collet. Au-delà de l'innovation écologique et du circuit court, cette initiative veut générer de la plus-value sociale à travers des projets mixant les publics comme la création d'un jardin partagé, d'un club jardinage et même d'ateliers artistiques.

### **Valoriser le potentiel du territoire**

Halte à la dépendance alimentaire ! Alors que la majorité des céréales consommées dans les Hautes-Pyrénées sont importées et inversement, les céréales produites sont destinées à l'alimentation animale, une SCIC créée en 2013, l'Odyssée d'Engrain, s'insurge. Son premier projet, lauréat des Trophées 2014, est la création d'une unité de fabrication de pâtes alimentaires *made in Midi-Pyrénées*. Un ovni sur ce territoire, rendu possible par l'exploration du potentiel des variétés anciennes résistantes à la pluviométrie ambiante. En 2014, environ 20 ha ont été semés. La production des pâtes alimentaires vient d'être lancée, destination les magasins bio de la région.

Dans cette même optique d'offrir de nouveaux débouchés aux productions locales, "Ma légumerie ambulante", projet issu de l'incubateur des Biscuits Poult met à disposition des salariés sur le parking de leur entreprise des légumes prêts à cuisiner. "Les légumes bio, locavores en circuit court, ultrafrais car récoltés du jour, deviennent ainsi aussi faciles à cuisiner que des pâtes, même en rentrant tard le soir !" résume Karine Gollnhofer. Le premier camion va démarrer ses tournées fin juin pour 6 mois de test.

Vitrine qui illustre une tendance de fonds, le cru 2014 des Trophées du développement durable prouve que la relocalisation de l'économie est plus que jamais dans le collimateur. Souhaitons que le marché suive.

*Aurélie de Varax*

*Sur la photo : le camion de "Ma légumerie ambulante". Photo "Ma légumerie ambulante".*

Chaque entreprise a reçu un chèque de 5000 euros et bénéficiera pendant un an de l'accompagnement technique de l'Arpe-Midi-Pyrénées et de ses partenaires.